

MOBILITÉ DES CALVADOSIENS : SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE MOBILITÉ CALVADOS 2022



La communauté urbaine de Caen la mer, avec le concours de l'État, de la région Normandie et du département du Calvados, a lancé à partir de février 2022 une enquête de mobilité certifiée CEREMA (EMC²), anciennement enquête ménages déplacements, à l'échelle du Calvados et dont la dernière édition datait de 2011. Cette enquête donne une photographie exhaustive de la mobilité quotidienne des habitants d'un territoire, connaissance indispensable pour évaluer les besoins de mobilité et élaborer les politiques de transports et d'aménagement à mener.

L'étape de collecte des données étant terminée, l'Aucame publie une série de *Flash'* sur les principaux enseignements de cette enquête dont le présent numéro porte sur les déplacements des habitants du Département.



L'EMC² Calvados 2022, quèsaco ?

Il s'agit en réalité de trois enquêtes imbriquées :

- **Une enquête « Cœur »** portant sur les déplacements d'un jour ouvré « type » de semaine,
- **Une enquête « Weekend »** répertoriant les déplacements du samedi et du dimanche,
- **Une enquête d'opinion** à propos de la mobilité pour les habitants de Caen la mer.

L'EMC² Calvados 2022 a fait aussi l'objet d'un échantillonnage plus conséquent de la population étudiante pour mieux prendre en compte les besoins de cette population.

Au total, **10 453 individus de 5 ans et plus** (1,5 % de la population départementale) **ont été interviewés**, à domicile ou par téléphone, sur leurs déplacements effectués la veille du jour d'enquête. 48 453 déplacements, semaine et weekend confondus, ont ainsi été recueillis et caractérisés. Sont exposés ici les résultats des investigations de l'enquête « Cœur » (tous modes, tous motifs, tous types de déplacements).



Les grands chiffres de la mobilité quotidienne des Calvadosiens

2,3 millions



déplacements
quotidiens

3,6



déplacements
par jour par personne

1h08



de déplacements
par jour par personne

13 %



de la population
ne se déplace pas
de la journée

19 minutes



durée moyenne
d'un déplacement

9,2 km



distance moyenne
d'un déplacement



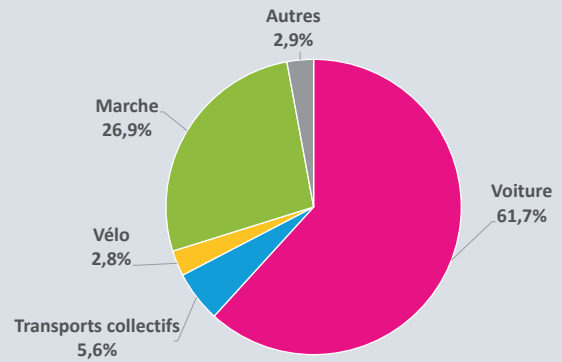
Comment se déplace-t-on ?

L'usage de la voiture reste très conséquent à l'échelle du Calvados (62 % des déplacements) mais la part modale semble tout de même diminuer depuis la précédente enquête. Le taux d'occupation des véhicules s'améliore avec une moyenne de 1,4 personnes par véhicule et **30 % des Calvadosiens de 18 ans et plus déclarant covoiturer au moins occasionnellement**.

La marche est le deuxième mode le plus utilisé, notamment sur les secteurs les plus urbains où la densité induit une proximité des commerces et services facilement accessibles à pied. Elle représente ainsi plus d'un quart des déplacements.

Viennent ensuite les transports collectifs utilisés à hauteur de 6 % et enfin le vélo avec 3 % des déplacements. Même si l'usage au quotidien du vélo demeure faible en termes de part modale, **le nombre de déplacements à vélo semble avoir fortement progressé** par rapport à la précédente enquête.

Parts modales des déplacements des habitants du Calvados (+ 5 ans)



Équipement des ménages

- ▶ **84 %** des ménages du Calvados sont équipés d'au moins une voiture
- ▶ **60 %** des ménages du Calvados possèdent au minimum un vélo

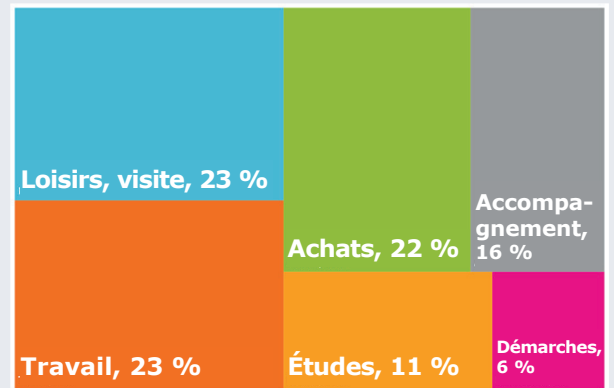


Pourquoi se déplace-t-on ?

La répartition des déplacements par motif ne présente pas de grande disparité entre les différentes échelles, elle est surtout liée aux caractéristiques socio-démographiques de la population et notamment son occupation (scolaire, étudiant, actif, retraité, etc.).

Contrairement aux précédentes enquêtes, **le travail n'est plus prépondérant par rapport aux autres motifs** et sa part tend à diminuer, notamment du fait de la **croissance du télétravail mais aussi du fait de changements démographiques** (vieillesse de la population). Dans le Calvados, il représente 23 % des déplacements, à égalité avec les déplacements de loisirs, voire même avec ceux pour achats (22 %).

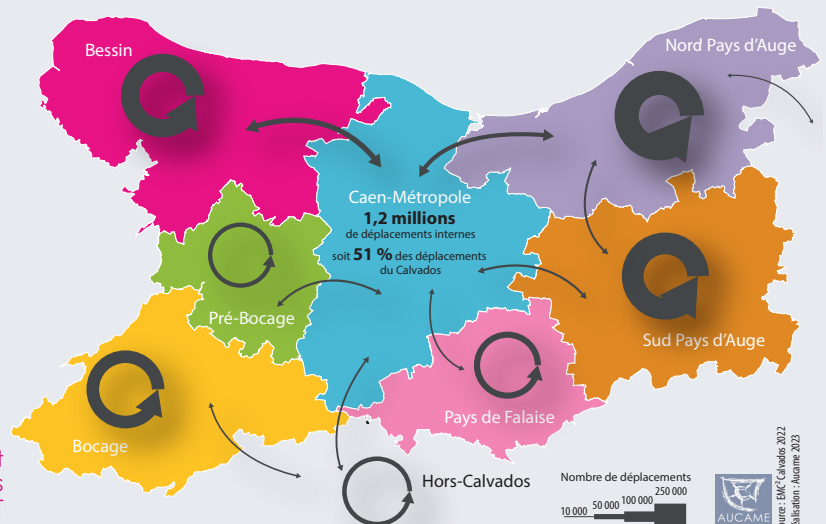
Motifs à destination des déplacements des habitants du Calvados (+ 5 ans)



Où se déplace-t-on ?

La très grande majorité des flux du Département sont internes à chacun des SCoT, représentant en soi des bassins de vie cohérents. Toutefois, **le SCoT Caen-Métropole est davantage polarisant que les autres territoires, il est à lui seul à l'origine ou à la destination de 59 % des déplacements des Calvadosiens**. Ils échangent en premier lieu avec le SCoT du Bessin et son pendant oriental le Nord Pays d'Auge.

Principaux flux de déplacement des habitants du Calvados à l'échelle des SCoT



Pour aller plus loin :

- ▶ EMC² du Calvados 2022 – Premiers résultats – CEREMA, février 2023
- ▶ L'enquête de mobilité certifiée CEREMA (EMC²) – Qu'en savons nous ? #130 – Aucame, octobre 2021

Réalisation : AUCAME
 Contact : xavier.lepetit@aucame.fr
 Textes & illustrations : AUCAME
 Mise en page : AUCAME 2023



Agence d'urbanisme de Caen Normandie
 21 rue de la Miséricorde - 14000 CAEN
 Tel : 02 31 86 94 00 - contact@aucame.fr
www.aucame.fr